

Statuts de protection



Listes
rouges

Isère : EN (En danger)

R-A : EN (En danger)

France : NT (Quasi menacée)

Directives
européennes

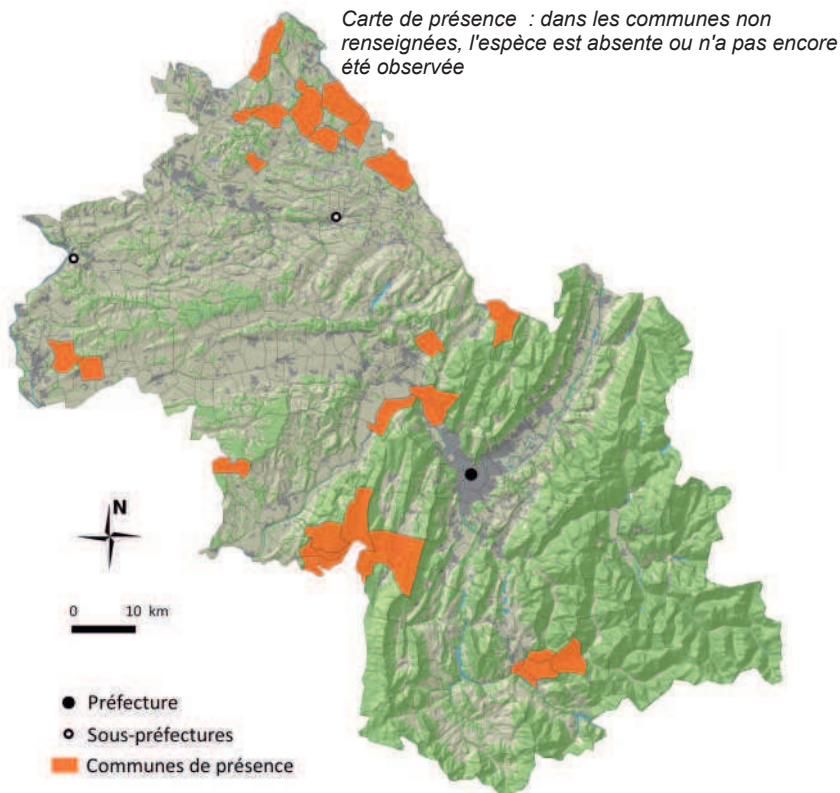
Non concernée par la directive "oiseaux"

Inscrite à la directive "habitats" : annexes 2 et 4



©Yoann Peyrard

Coordination départementale spécifique



Sources : UF-SO&S, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN/GeoFlis - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Distribution en Isère

La base ne contient que très peu de données. L'arrivée des détecteurs à ultrasons a permis de détecter quelques données intéressantes en Chartreuse et Vercors. Deux colonies de reproduction sont actuellement connues en Isle Crémieu et une suspectée en Trièves. La plupart des observations concernent des individus isolés en hibernation.

Écologie locale

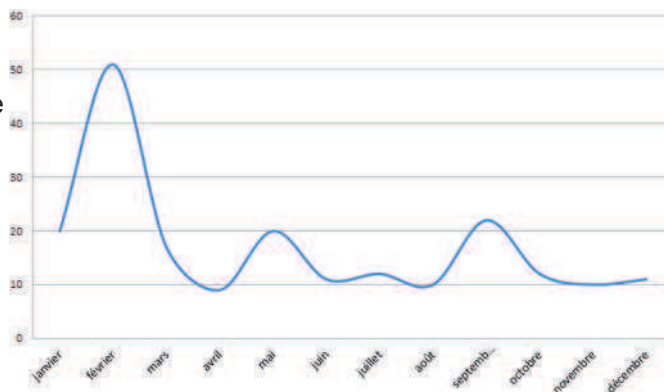
Le grand rhinolophe hiverne dans les cavités souterraines. En période de parturition, il a été trouvé dans des bâtiments et ponctuellement dans des grottes. Il chasse des invertébrés volants dans milieux diversifiés composés de forêts, de prairies, de haies, de linéaires boisés dont il est extrêmement inféodé.

Tendance évolutive

Autrefois reproducteur plus commun, les effectifs du grand rhinolophe ont fortement diminué ces dernières décennies. Plusieurs colonies de parturition et d'hivernage ont disparu. Cela s'explique notamment par la baisse des gîtes disponibles dans le bâti, la fréquentation des cavités souterraines, la pollution lumineuse et par la disparition des haies, des ripisylves et les traitements chimiques des terres agricoles.

Phénologie saisonnière

Quelques rares sites d'hivernage sont connus et suivis d'où le pic d'observation au mois de février, époque où ont lieu les prospections. La mise bas à lieu vers mi-juin et les jeunes prennent leur envol à la mi-juillet. Les données estivales sont appelées à croître lentement avec les recherches au détecteur à ultrasons.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

- ✓ Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- ✓ Réduction des intrants
- Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)
- Création de bandes enherbées
- Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- ✓ Gestion raisonnée du pâturage
- Gestion raisonnée des fauches

Forêts

- ✓ Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- ✓ Gestion forestière en mosaïque
- Favoriser le vieillissement
- Diversification des strates
- Diversification des pratiques

Zones humides

- ✓ Maintien d'un réseau de zones humides
- Diversification des berges (roselières...)
- Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

- ✓ Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

- ✓ Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- ✓ Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- ✓ Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- ✓ Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

- > Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.
- > Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : H. Fanny

Version : Mar-16